



**ASSOCIATION DE CHASSE
DE VILLENAVE D'ORNON ET DE TALENCE**

A Villenave d'Ornon le 17 mai 2014

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17 MAI 2014

Le président ouvre la séance de l'Assemblée Générale 2014 ordinaire et statutaire à 9h15.

Nous remercions tout d'abord monsieur le Maire de Villenave d'Ornon d'être parmi nous en cette matinée, et le félicitons ainsi que toute son équipe pour ce nouveau mandat à la tête de l'hôtel de ville de Villenave d'Ornon. Nous espérons que ce nouveau mandat s'accomplisse avec la meilleure réussite possible et à la satisfaction du plus grand nombre.

Votre présence à cette AG, monsieur Pujol, témoigne de l'intérêt que vous portez à la vie de notre association et nous en sommes très honorés. Nous vous remercions aussi de nous permettre d'occuper cette salle pour y tenir notre assemblée générale et pour la marque d'amitié et de convivialité dont vous faites preuve en nous offrant le café de bienvenue et l'apéritif marquant la fin de saison de chasse. Je remercie également de sa présence et de son soutien André Rebière qui représente ici Monsieur le Maire de Talence et notre ami Raymond Audibert pour son fidèle accompagnement et pour l'intérêt qu'il porte à la bonne marche de notre association. L'Assemblée générale est importante pour notre Association car elle est un espace d'échange direct, et ponctue depuis l'an dernier, le renouvellement au tiers du Conseil d'Administration et du Bureau donc de ses membres dirigeants.

Ordre du jour :

- 1)- Rapport moral
- 2)- Rapport d'activité : Bilan des activités de la saison 2013 -2014 (sur la base des engagements pris et des résultats obtenus). La partie du bilan concernant, l'état d'esprit au sein de l'association, le comportement des chasseurs, fera l'objet d'une présentation de Serge Capdevielle. Ce sont là des points importants car ils conditionnent la notion de partage, de bonne entente et de convivialité autour du plaisir commun de chasser.
- 3)- Rapport financier et bilan de l'exercice clos - fin février 2014 - Thomas Pujol , valorisation du bénévolat.
- 4)- Rapport des informations principales données à l'AG de la Fédération de 3 mai 2014.
- 5)- Renouvellement au tiers du Conseil d'Administration et du Bureau.
- 6)- Prévisions pour la saison 2014-2015, (cartes, gibier, garderie, battues nuisibles H.S.C, layons de tir, sécurité, ouverture).
- 7)- Questions diverses

1)- RAPPORT MORAL :

L'an passé nous avons abordé le relationnel entre les chasseurs, sur ce point Serge nous dira comment il a perçu les notions de partage et de respect entre nous pendant cette saison 2013-2014.

Aujourd'hui nous parlerons des effectifs, du recrutement et par là-même de l'incidence du nombre d'adhérents sur la continuité et le dynamisme de nos activités au sein de notre association de chasse.

La vente des cartes en 2013-2014 donne globalement :

- **15** chasseurs en moins par rapport à l'année précédente, soit environ 1800 € de moins de recette (toutes les cartes n'étant pas à 130€, ½ saison).
- On note que **30** chasseurs présents en 2012- 2013 n'ont pas repris leur carte en 2013, donc un signe de manque de fidélité, peut-être d'un certain mécontentement, sûrement un signe de difficultés d'origine médicale, familiale, budgétaire, de perte du chien qui n'est pas remplacé.
- Force est de constater que les jeunes chasseurs ne sont pas au rendez-vous, et on est en droit de penser qu'ils ne seront guère beaucoup plus présents dans les années à venir.

Il convient donc chacun à notre niveau, d'inciter les personnes de nos communes ou extérieures à nos communes de venir nous rejoindre, le bouche à oreille est encore une valeur sûre, et dans notre cas il marche. Vous en avez apporté la preuve. Plaidez donc les vertus d'une chasse populaire, la plus proche possible d'une chasse devant soi traditionnelle, pas de marché à la volaille en fin de séance de chasse, mais partage volontaire et individuel avec un chasseur bredouille, rencontré au cours de la partie de chasse. Ce partage avec autrui résulte de la seule initiative du chasseur chanceux vis-à-vis de celui qui ne l'est pas.

- La fédération a obtenu tous les renseignements nécessaires sur le nombre de chasseurs extérieurs que nous pouvons admettre, le type de chasse que nous pratiquons, les tarifs de nos cartes
- Nous avons également fait connaître au plus grand nombre notre site internet sur lequel le visiteur peut obtenir les renseignements souhaités sur le fonctionnement de notre association, les types de chasse pratiqués, les calendriers, le prix de nos cartes, la situation de notre territoire...

Il est régulièrement tenu à jour, le compte rendu de la dernière AG y est publié.

Poursuivons donc nos efforts de communication, c'est la clé pour que nos effectifs se maintiennent, car rien ne serait aussi catastrophique pour notre survie, que nous enregistrons cette année encore 15 chasseurs de moins.

Tout le monde comprendra que moins d'entrées de cartes = moins de gibier lâché donc moins de gibier prélevé, donc moins de chasseurs satisfaits, et donc encore moins de chasseurs l'année suivante. Il existe un seuil au-delà duquel l'existence même de notre association sera menacée, nos généreux bienfaiteurs ne pourront plus maintenir leur niveau de subvention, on affectera une part du budget cartes au paiement du loyer et la spirale infernale plongera vite vers les abîmes obscurs, éteignant ainsi la belle flamme qui nous anime.

Bien sûr nous n'en sommes pas encore rendus là, mais soyons conscients de l'évolution des chiffres, agissons en conséquence...

Pour l'an prochain le contrat initial passé avec l'éleveur est de 800 faisans et 150 perdrix rouges, il faudra déjà le couvrir avant de demander davantage, respectez les dates de vente de cartes, parlez-en à vos amis chasseurs qui voudraient un peu changer de terrain de chasse.

Il est simplement demandé aux chasseurs présents le dimanche, de s'en tenir à un quota de 3 pièces, par respect pour les chasseurs qui n'auraient pu se rendre à la chasse ce jour-là et qui iraient en semaine. Il s'agit donc d'un contrat moral, sans « vérification policière ».

Je ne saurais terminer ce court rapport moral, sans saluer et remercier nos bénévoles pour leur soutien, leur travail, leur dévouement au profit de l'Association qu'ils font ainsi vivre dans un esprit de camaraderie pour le plus grand bien de tous nos adhérents. Mon espoir est qu'il ne s'agisse pas toujours des mêmes personnes, certaines prennent de l'âge et nous ne pourrons plus compter longtemps sur leur dévouement et leur générosité.

Messieurs, vous qui aimez la chasse, et qui êtes pleins de vie et de forces, essayez de donner un peu plus de votre temps à votre Association. Je remercie vivement ceux d'entre vous qui le font déjà et ceux qui nous rejoindront bientôt.

2a)- RAPPORT D'ACTIVITES Engagements pris – travail réalisé

Les cartes : Leur prix 130 € était inchangé. Les chasseurs extérieurs bénéficient du même tarif que les habitants de nos deux communes, s'ils nous donnent le timbre, 5 € de plus s'ils ne nous le donnent pas.

BILAN DE LA VENTE DES CARTES, SAISON 2013-2014

	nombre avec timbre	nombre sans timbre	coût unitaire € avec timbre	coût unitaire € sans timbre	recette avec timbre	recette sans timbre	Total
cartes saison entière	55	11	130	135	7150	1485	8635
cartes demi-saison	0	2	105	110	0	220	220
cartes migration	2	3	45	50	90	150	240
cartes invité journée		2		40		80	80
Demi-tarif 1 ^{ière} année permis	2	1	65	70	130	70	200
gratuites	2	4	0	0	0	0	0

TOTAL : 84 cartes- 78 payantes (63) (21) (7370) (2005) 9375

6 cartes gratuites : seuls les deux gardes chassent, les 5 autres personnes ne chassent pas le faisán.

2 Gardes, (en application du règlement intérieur), 2 Chef de meute et lieutenant de louveterie, (chasse en battue uniquement), 2 Présidents d'Honneur.

Le Gibier : les lâchers :

L'année précédente nous avons lâché au total 987 faisans et 110 perdreaux soit 1090 têtes. Nous n'avions pas assez de cartes pour renouveler un tel score, nous avons dû nous contenter de : 840 faisans et 120 perdreaux. Soit 960 pièces

Avant la migration : 4 lâchers dont 3 de 90 faisans et 1 lâcher mixte de 60 faisans et 60 perdreaux.

Après la migration : 6 lâchers dont 5 de 90 faisans et 1 lâcher mixte de 60 faisans et 60 perdreaux.

Voilà, toute la lumière sur le nombre de pièces lâchées, seules ces informations sont dignes de votre attention ! Sachez le dire à qui prétend le contraire.

Plan de chasse, les battues au chevreuil : cette année le plan de chasse a été réalisé à 90%. C'est mieux que l'an passé, 12 battues inscrites au calendrier, 15 réalisées. Les raisons sont surtout dues aux tirs ratés à cause de l'effet de surprise, du manque d'attention, et au nombre trop faible de participants entraînant de grands intervalles entre chasseurs, suivre la chasse ne suffit pas.

Le cerf : score nul cette année pour deux colliers achetés. J'ai demandé à la Fédération une réduction à un seul cerf pour l'an prochain.

Le lièvre : Pas de lièvre prélevé cette année, il faut dire que les voies étaient timides et le temps peu favorable. Comme décidé il n'y a pas eu de battues exclusivement réservées à cet animal. Il y avait possibilité de le tirer pendant la période d'ouverture, lors des battues au chevreuil.

Les battues au sanglier : Les battues au sanglier sur la commune de Villenave se sont soldées par un total de 4 sangliers prélevés. Trois ont été tués en réserve, dans le domaine du Château Carbonnieux, et un sur le domaine de la Plantation. Bravo à l'équipe de notre directeur de battue monsieur Yves Dussillols, toujours aux aguets.

Pour le sanglier sur le territoire de chasse : nous poursuivons nos efforts d'agrainage, pour détourner les animaux des champs de maïs. Ils sont régulièrement de passage sur notre terrain mais qui n'y séjournent pas. Aucun n'a été prélevé. L'achat du grain a été financé en grande partie grâce à la contribution volontaire de certains chasseurs. L'an prochain nous utiliserons le contrat d'agrainage de dissuasion entre Fédération, propriétaire, Association. De ce fait les quantités de maïs distribué seront plus importantes et surtout gratuites. Le contrat a été signé et la première livraison de 700 kg a été livrée. Ce maïs est stocké chez Mr Coquière, qui habite Le Las, donc près du territoire de chasse et sera distribué par Dominique notre lieutenant de louveterie dévoué. Opération transparente pour les résidents de Villenave et peut-être prometteuse ...Une 2^{ème} livraison de 700kg a eu lieu première semaine de mai 2014.

Une liste d'inscription est ouverte pour les volontaires disponibles pour les battues au sanglier.

Les battues au renard du mois de mars ; Un prélèvement cette année. Ce serait bien que les chasseurs de faisans se motivent pour assister au moins aux deux battues au renard du mois de mars.

Les battues administratives aux nuisibles : (renard et fouine essentiellement) elles sont conduites sous la direction du lieutenant de louveterie, actuellement en cours, et se dérouleront jusqu'à la fin juin ; le calendrier est affiché à l'entrée de la salle. Il a été distribué aux chasseurs présents aux dernières battues. Il est inutile de se lamenter d'avoir vu ici ou là un faisán dévoré par un renard, si l'on ne prend pas une part active à la régulation de la population de ce prédateur.

Le passage : Les palombes ont été présentes mais les grives peu nombreuses. Si quelqu'un veut donner son avis, avec quelques précisions, c'est avec plaisir. Pour la bécasse, certains voient des bécasses et en tuent sur la chasse, c'est très bien.

Le montant du loyer : du territoire de chasse est de 9939 €, sans augmentation pour cette saison, pas d'augmentation non plus pour 2014-2015. Il correspond sensiblement aux subventions que nous recevons des mairies.

Il faut tout de même rester vigilant, les conditions économiques sont défavorables, la chasse demande chaque année un certain investissement avec à la clé de petites augmentations annuelles qui pèsent sur certains budgets modestes.

Nous sommes toujours ouverts sur l'extérieur, pour les chasseurs prêts à nous rejoindre, dans la mesure où l'éthique de la chasse que nous pratiquons leur convient. ...

Garderie : Aucune modification n'est envisagée, nous avons demandé à nos gardes, de veiller particulièrement aux intrusions d'équipes extérieures sur notre territoire. Cette année je pense qu'elles ont été rares voire inexistantes. C'est bien !

Stages de sécurité : Appel aux volontaires pour les stages de l'an prochain, cette année deux volontaires se sont inscrits, on verra pour 2014-2015, mais il est encore temps pour obtenir une place d'ici juillet.

Stages de venaison : les inscriptions ont eu lieu, les volontaires seront prévenus individuellement.

Manifestations :

- **Le repas de chasse** de 2013 s'est déroulé dans une ambiance sympathique et chaleureuse. On a compté une cinquantaine de participants, chasseurs et leur famille. Nous espérons qu'ils ont tous conservé un bon souvenir de cet instant de convivialité. Beaucoup de gâteaux étaient au rendez-vous, les épouses ont passé un bon moment à en croire les compliments reçus en fin de repas.

Nous remettons donc le couvert cette année. Le bilan est présenté sommairement comme suit :

TOTAL : 53 repas	751 €	TOTAL dépenses :	562,48 €
Bénéfice net : 188,52 €			

- **Nous avons participé au forum des associations de Villenave seulement** afin de montrer notre existence, de présenter nos activités et aussi pour faire un peu de Publicité. Je remercie tous les bénévoles qui ont participé et ceux qui nous ont rendu visite, une quinzaine de cartes ont été vendues.

- **Nous avons participé à l'opération de nettoyage** de la nature dans le cadre des journées du Développement Durable. La fédération départementale des chasseurs avait lancé pour le 5 avril 2014 un appel à toutes les sociétés et Associations de chasse de Gironde pour nettoyer leur territoire des dépôts sauvages et conduire diverses actions d'entretien pour permettre un meilleur accueil de la faune sauvage. Tous nos remerciements sont adressés à notre ami Antonio Teixeira qui nous a fait bénéficier de son important matériel : camion, porte-char, pelleuse et qui nous a apporté du concassé pour consolider l'allée de l'entrée principale. Il a travaillé toute la journée avec nous, réalisant ainsi un travail qu'il nous était impossible de faire à la main, ou de sous-traiter à une entreprise faute de crédits suffisants, tellement la location d'un tel matériel est onéreuse. Merci mille fois à vous Antonio, pour votre générosité et votre dévouement. **Respectez les limitations de vitesse** sur nos allées, nous n'étions seulement que 14 sur le terrain qui avons œuvré pour les 84 chasseurs inscrits cette année... Ceci se passe de commentaire.

A la vue de certaines négligences indignes d'un chasseur de l'Association comme les cartouches jetées dans l'abreuvoir du parking N°1, Serge vous rappellera quelques règles. Retenez tout de même que les barrières doivent être fermées quand on a le sentiment d'être le dernier à quitter la chasse.

L'Equipe de cuisiniers s'est chargée du nettoyage et rangement de la cabane et matériels. Notre unique dame chasseur s'est employée au ramassage sur le territoire des cartouches, canettes de boissons, emballages de jus de fruits, bouteilles de vins, boîtes de conserve. Quatre sacs de 100 litres remplis ont été collectés et évacués, c'est encore beaucoup trop ! Vous êtes priés de reprendre avec vous vos détritrus, personne à l'association n'est payé pour les ramasser. Voulez-vous donner du blé à moudre aux dits écologistes ?

- **Aménagement des layons de tir** : Monsieur Auberger nous a fait don de son équipage tracteur- gyrobroyeur et Monsieur Teixeira a assuré son transport de Dordogne jusque chez nous. Les formalités administratives ont été faites début juillet 2013, ainsi que certaines réparations sur des pièces d'usure par nos gardes mécaniciens et J.P. Pastor, encore des heures de main d'œuvre économisées, encore un grand merci que l'Association vous adresse messieurs, bien consciente de votre attachement à la cause de son bon fonctionnement. Bon courage pour la suite, car comme décidé, nous allons remplacer le boîtier du gyrobroyeur, organe essentiel qui arrive en fin de vie. Il a été acheté, disponible, pour les travaux d'adaptation, des lames et de sa fixation sur le carter.

Pour ce qui est du travail effectué, compte tenu du temps de réparation et de la croissance de la végétation l'an passé au cours du printemps nous avons entretenu les allées principales et pare-feu comme indiqué sur la carte.

Serge vous parlera de ce que nous essaierons de faire cette année pour les coupes dans les parcelles.

2b)- RAPPORT D'ACTIVITES état d'esprit, comportement des chasseurs : (par notre vice-président S. Capdevielle)

Monsieur le maire, Messieurs les présidents, Amis chasseurs,

Quelques commentaires sur la saison passée et informations sur la prochaine.

La migration : Passage de grives encore cette année en baisse à part quelques temps forts. Beaucoup de palombes à regarder, en revanche le passage des bécasses a été intéressant.

Environnement : Comme tous les ans, nous avons effectué une journée nettoyage du territoire. Remise en état des pistes grâce à notre ami Antonio et son matériel. Nous avons travaillé avec efficacité et rapidité.

Le bureau tient à féliciter l'un de nous, sûrement un artiste qui a pris le temps d'enfiler les douilles vides l'une dans l'autre pour garnir l'abreuvoir du parking n°1. Faut-il commenter ce geste ?

Parlons cabane : Les bouteilles vides seront enlevées au fur et à mesure de leur consommation par leur propriétaire. La chasse est reconnue pour sa convivialité mais aussi pour certains travers. Montrons une autre image des chasseurs, ne donnons pas de grain à moudre à nos ennemis ! Simplement en étant responsables.

Dépenses de gaz : Le gaz utilisé pour la cuisine appartient à l'Association. Il est réservé pour les repas de battues, lâchers, journées d'activités organisées. Pour les repas individuels prenez vos dispositions.

Bois de chauffage : Il est à disposition. Il serait bien que ceux qui l'utilisent soient présents à la journée coupe, débardage, fente et rangement. Les volontaires peuvent s'inscrire sur la liste ouverte à l'entrée de la salle, ou donner par téléphone leur nom et N° de téléphone. Les renforts sont les bienvenus, cela aidera nos bûcherons, toujours les mêmes. Il serait apprécié que les membres du C.A. dans la mesure de leurs possibilités soient plus présents dans les différentes actions de l'Association.

A propos de la convivialité : Le climat de la cabane s'est amélioré, après quelques petites mises au point lors des repas.

Ce qui peut prouver que nous sommes des gens raisonnables et que la tolérance n'est pas un vain mot, même à la chasse.

Les battues : Nous ne sommes pas assez nombreux, pour un meilleur résultat il faudrait au moins 25 fusils par sortie, cela éviterait de nombreuses battues pour prélever les 10 chevreuils inscrits au plan de chasse. Faites l'effort de venir au moins à trois battues chacun, cela serait apprécié et encourageant pour ceux qui s'en occupent. Si le plan-chevreuil était terminé plus rapidement nous pourrions nous occuper du renard plus efficacement.

Réalisation de passages dans les semis de pins : Il faut une équipe avec Bernard pour repérer les souches et les grosses branches qui représentent un danger pour l'équipage de girobroyage et pour Bernard en toute priorité. Une réunion aura lieu avant les travaux pour s'organiser. L'idéal serait un passage par semis au minimum. Pensez à nos chasseurs qui sont quatre fois majeurs !

Permettez-moi de remercier les gardes, les bricoleurs ingénieux, tous les volontaires et surtout nos cuistots grâce auxquels la chasse reste un plaisir convivial. Ils ne seront pas nommés car leur modestie n'a d'égal que leur talent. Un que je nommerai c'est J.M. notre président qui passe beaucoup de temps pour gérer notre Association avec sérieux et succès. Merci de votre attention.

Pour conclure : A la suite de ce que Serge vient de nous dire, nous demandons aux gardes de surveiller de plus près, lors de la migration, le parking N° 1 et l'extrémité de l'allée des chênes, cette demande sera renouvelée en temps utile avec une consigne d'amende de 50€ ! On laisse son poste aussi net qu'il était avant notre passage.

Le rapport moral et le rapport d'activités ont été approuvés à l'unanimité par l'Assemblée.

3)- RAPPORT FINANCIER : bilan de l'exercice clos - fin février 2014 - par notre trésorier : Thomas Pujol

Thomas, comme l'an passé a présenté les comptes de façon claire, complète et détaillée. Il a consigné par écrit les principaux résultats, compréhensibles par tous, sous la forme du compte d'exploitation répondant au type de formulaire utilisé par la Fédération des chasseurs. Au verso figure un extrait du dossier de demande de subvention adressé aux mairies concernant la valorisation du bénévolat pour 2013-2014. Chaque chasseur présent à l'Assemblée Générale a eu un exemplaire de ces comptes, les absents seront servis quand ils viendront acheter leur carte de chasse pour la nouvelle saison.

Remarques sur ce qui vient d'être présenté : Quelques points importants financièrement :

- Tout d'abord sur le soutien apporté par la mairie de Villenave qui est en augmentation sensible depuis deux ans et qui en plus de nous payer 80% de notre loyer (9939€) devrait nous permettre d'assurer la pérennité de nos travaux de fauchage, indispensables au maintien des effectifs d'adhérents.
- Ne relâchez pas votre vigilance vis-à-vis des chasseurs ou amis qui sont à la recherche d'un terrain de chasse, invitez les à consulter notre site internet, **une bonne et saine** gestion dépend aussi du nombre d'adhérents, il nous faudrait gagner 10 à 15 personnes par rapport à l'an dernier.
- Vous pouvez constater l'importance des travaux effectués dans le cadre du bénévolat : les contributions volontaires s'élèvent à la somme de 35804 €, alors que le total de nos recettes est de 22042 € soit 160% de notre budget : chiffre qui se confirme depuis trois ans maintenant que nous avons entrepris de tenir les comptes de bénévolat ! L'ACVOT peut dire un grand Merci et bravo à tous ses adhérents actifs et bénévoles.
- Enfin en cette période où l'économie ne va pas très bien, notre petite association enregistre cette année un excédent modeste de 468 €, même si nous devons y inclure nos produits financiers qui s'élèvent à 387 €, eux aussi en baisse, la faute au taux d'intérêt. A dire vrai, nous nous contentons de les regarder « pousser », sans trop de mal, en toute rigueur il faudrait les déduire et dire que nous réalisons 81 € d'excédent. Vous comprenez mieux maintenant qu'il n'était pas possible de rajouter un 11^{ème} lâcher et du gibier à chaque lâcher sans passer dans le rouge.

Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

4) INFORMATIONS PRINCIPALES DONNEES A L'AG DE LA FEDERATION DU 3 MAI 2014.

Cette réunion s'est tenue à la salle Bellegrave de Pessac, elle a rassemblé 370 personnes soit quelques dizaines de moins que l'an dernier pour écouter notre président Henri Sabarot, les techniciens et décideurs de notre Fédération de Gironde, les principaux représentants des instances administratives départementales, régionales et tout particulièrement le Préfet de Gironde, Président de région, député. A noter que nous n'avons pas eu le plaisir d'entendre, monsieur le maire de Pessac, contrairement aux années précédentes où nous avons droit à une petite allocution de bienvenue ce qui est toujours agréable.

Le repas, moment ô ! Combien important de cette journée avait lieu au complexe sportif Pierre Favre de Saint Jean d'Ilac, à côté du collège. Ce repas est l'occasion festive annuelle de partage et de communication avec les chasseurs d'autres contrées.

A noter la présence de Serge et la mienne dès 7heures du matin pour aider à la mise en place des 400 chaises nécessaires pour asseoir toute l'assistance. Nous avons été remerciés par le président de Pessac Bernard RIOU qui soit dit en passant prend plaisir à nous donner un coup de main lors des battues sur notre terrain.

Henri Sabarot a encore souligné la baisse des effectifs cette année, les raisons sont nombreuses, décès, mobilité géographique des actifs, problèmes de territoires en zone périurbaine, difficultés économiques. Pour nos jeunes, la concurrence avec d'autres loisirs rend leur attrait pour la chasse bien pâle et lointain, constatation bien triste et décevante.

Nous passerons rapidement sur les aspects financiers, bilan et compte de résultats, l'essentiel étant de dire que le commissaire aux comptes s'est montré satisfait de l'examen des documents fournis, qualifiés de réguliers et sincères. Pour le budget 2014-

2015, je donne quelques chiffres qui intéressent notre porte-monnaie : timbre fédéral passera de 64 à 66€, adhésion FDC33 66€. Les autres tarifs sont inchangés : timbre sanglier 10€, bracelets : chevreuil 18€, cerf 85€, sanglier 1€. Assurance 20€ et Revue 5€.

Le grand gibier : Nous commençons cette année un nouveau plan triennal c'est le 6^{ième}, et pour la première fois tous les observateurs et sociétés de chasse locales notent des signes de diminution ou de stagnation soit une baisse d'environ 5,7 % des prélèvements. Les indemnités versées sont la moitié de celles versées la saison précédente 170000 € environ au lieu de 323000 €. Si on compare ce chiffre à celui du nord de la France la différence est énorme, 4 millions €. Nous avons eu moins de 100 ha détruits. Pour les cultures de muguet et de gazon, les parcelles ont été clôturées et électrifiées.

- **Pour le cerf** le montant est de 36000€ soit environ 20% du montant.

- **Pour le chevreuil** 33000 €, et le président remercie les lieutenants de l'ouvèterie pour leurs actions au moment du débouillage des bourgeons de vigne, il serait d'ailleurs envisagé d'ouvrir le chevreuil à cette période, mais il n'est pas non plus le seul responsable. A retenir : on ne paie des indemnités que si le plan de chasse n'est pas atteint !

- **Pour le sanglier** 60% des dégâts lui sont imputables. Il a été prouvé que l'agrainage de dissuasion et de détournement des sangliers permettait d'éviter 70% des dégâts surtout autour des cultures à haute valeur ajoutée. La Fédération recommande aux associations de chasse de lui signaler dès qu'elles en ont connaissance la mise en place de telles cultures au voisinage de leur territoire de chasse. Il s'agit essentiellement de vignes, muguet, gazon, mais aussi maïs. Il sera alors mis en place un agrainage de détournement, qui est la meilleure façon de faire avec le sanglier. Il ne concerne qu'une durée de deux mois égale au temps nécessaire pour que le maïs atteigne une hauteur de l'ordre de 20 à 30 cm au-delà les sangliers ne s'y intéressent plus.

- **Petit gibier** : Certes moins nombreux qu'il y a 30 ou 40 ans, mais cet état est dû à l'évolution du monde agricole, répartition des cultures, traitements chimiques. La fédération annonce 16000 faisans et 15000 perdreaux sur notre territoire. La qualité des éleveurs en gironde est soulignée par la fédération.

- **Pour le lièvre**, la maladie réduit les effectifs, il faudrait aussi augmenter la pression de destruction des renards..

- **Pour le lapin**, la situation est très inégale, certains terrains peu propices sont aménagés pour favoriser son développement, ailleurs il y a abondance, particulièrement sur les sites peu chassés ou près des maisons.

- **La caille et la bécasse**, idéales pour le chien d'arrêt, leur présence dépend en grande partie de la durée pendant laquelle les chaumes restent en place. Consigne aux agriculteurs: les maintenir le plus possible !

- **Les migrateurs** : les grives passent moins dans notre région que la décennie dernière, il faut encore travailler sur le marquage. On peut dire pour cette année « petits tableaux girondins, finis les tableaux d'autrefois ».

- **Pour les alouettes**, une opération pilote « d'installation de filets » est conduite dans les Landes. La diminution de l'alouette serait en grande partie, due aux changements des méthodes de culture dans les pays de l'Est. Ce fut une petite saison, l'effort à faire même chez nous, concerne le milieu agricole dont cet oiseau dépend beaucoup.

- **La Palombe** se porte très bien, excellente saison, tel est le résumé en quelques mots et de beaux jours sont devant nous. Monsieur Videau met l'accent sur les succès obtenus grâce aux balises, les ennemis de la chasse sont en attente et ont fini leurs attaques. Les résultats des mesures sont fiables, reconnus. A nous de passer à l'attaque avec la demande de passage au patrimoine national de la chasse au filet !

- **Pour la bécasse**, « on est riche », le travail est consistant, 30 années de récolte de données. Les nouveaux carnets aident bien à mieux gérer. Les balises « Argos solaires » sur bécasse seront placées dès l'an prochain, le niveau de connaissance en augmentation doit servir aux deux types d'associations de bécassiers et d'associations de chasse, cela ira forcément dans le sens d'une communication plus intense avec les chasseurs. On sait par exemple que ces oiseaux restent chez nous pendant quatre mois. On a donc plus de temps pour prélever, l'accès est libre tous les jours à la bécasse. D'où prélèvement hebdomadaire, meilleure traçabilité, meilleure gestion, étalement de la saison. Sachons que les PRO de la bécasse soit 2%, prélèvent 50% des oiseaux et une petite partie d'entre eux veulent encore exclure le petit chasseur du dimanche. Tout est mis en œuvre pour les contrer et pour qu'il n'en soit plus ainsi.

Les règlements intérieurs des ACCA et associations : Il faut regrouper les petites communes de moins de 5000 ha, planter des haies et éviter de bétonner...Mais avec le temps la Fédération se félicite des accords passés avec les agriculteurs, tout particulièrement sur les produits utilisés. Les aspects aménagement des territoires et meilleure gestion de notre environnement sont aussi abordés et les mesures se mettront progressivement en place - la concertation avec le mode agricole est donc en marche.

Les zones humides : pour gibier d'eau et migrateurs Il y a là un projet d'accord : les pêcheurs et les chasseurs sont les acteurs incontournables. Les chasseurs se battent sur plusieurs fronts, la pratique de la chasse aux oies, peu nombreuses mais on note une ouverture possible. Important effort de marquage, pour identifier les couloirs de migration et les lieux de nidification.

Pour l'aspect communication : L'an dernier il avait été dit qu'il s'agissait d'occuper le terrain en utilisant les moyens numériques, internet, la vidéo, pour informer de nos actions et de nos résultats. C'est aujourd'hui chose faite, même si tout n'est pas parfait. Film de la FDC33, une stratégie du digital mise en œuvre sur Facebook, Twitter, mise en place d'une BOX chasse pour offrir des cadeaux ciblés (habits, permis, journée palombière ou nuit tonne). Les vraies valeurs telles que : passion, convivialité, plan de chasse, plan de recrutement, dynamique de développement, le faire connaître, et enfin séduire, sont largement mises en avant par ces véhicules informatiques de l'information modernes et puissants.

Pour terminer un mot sur la sécurité : Cette année est une grande année, pas d'accident à déplorer en Gironde. Continuons à être prudents, portons les vêtements fluo adaptés en battue, observons les consignes de sécurité, mieux vaut laisser passer un gibier que de tirer sur une cible non identifiée, info : si le carnet de battue est signé par tous les chasseurs, le président ne sera pas inquiété, sa responsabilité ne sera pas engagée !...Vous m'en voyez très heureux !...

Quelques infos :

Pour créer un poste Alouettes, - **avoir l'accord du propriétaire et du président**- la Fédération arbitrera.

Pour une Maison de la chasse : la subvention est de 1500 € si l'ACCA est propriétaire du sol, pour la chambre froide sub. 400€, si non propriétaire pas de subvention.

Penser à regrouper au niveau communauté de communes, simplifier les mille feuilles. (RI et petits espaces chassables).

Discours final du président ; - Il salue le travail de tous les agents de la fédération.

Il nous parle des multiples difficultés du pays avec leurs conséquences sur la chasse, les aspects vitaux des problèmes de société, mécanisation, influence sur l'environnement et des castes anti-chasse qui en font leur fonds de commerce. Il nous parle des grands thèmes à la mode : Pollution, érosion, rôle de la forêt, biodiversité et affirme que dans tous ces sujets la chasse devrait être représentée en tant qu'interlocuteur. Il signale que l'ONFS fonctionne bien et bénéficie de tout le soutien des autorités rassemblées aujourd'hui devant nous. Il résume les points importants et les résultats remarquables obtenus que j'ai déjà cités, il donne encore un exemple d'accord avec la préfecture à propos de l'implantation d'éoliennes afin d'éviter qu'elles soient installées sur les autoroutes des palombes et des canards... Pour le coup on aurait eu les oiseaux plumés et démembrés... !

En ce qui concerne la diminution d'effectif, Il salue une assistance de **tempes grises**, mais ne cache pas qu'il préférerait voir aussi nos fils et petits-fils.... Il a conscience qu'il s'agit là d'une situation que nous ne savons pas gérer, pas plus que le climat, il faudra s'adapter...

« On parle beaucoup de crise », **La chasse française n'est pas en crise**, mais nous subissons l'impact de tous ceux qui le sont, nos efforts et nos investissements sont multidirectionnels pour ne pas en souffrir de trop et pour tailler la route vers des jours meilleurs.

Puis les autorités présentes et nos élus ont pris la parole. Sachez que tous ont dit prendre grand intérêt à travailler avec les chasseurs. Ils respectent et approuvent pleinement leurs actions salutaires pour la biodiversité, l'aménagement des sites, la gestion de la faune sauvage, la conservation du patrimoine que constitue l'ensemble des chasses traditionnelles. Certains précisent bien que les chasseurs constituent une source d'informations de terrain et dans bien des cas sont des conseillers de valeur, une véritable force de proposition.

5) RENOUELEMENT AU TIERS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU

Pour procéder à ce renouvellement, nous avons apporté l'an dernier, en AG extraordinaire une correction à la rédaction de l'article 10 des statuts. Le tableau de rotation des membres sortant a été tiré au sort l'an passé bien entendu il est toujours valable. En conséquence, nous pouvons procéder au renouvellement

Ce renouvellement aura lieu sous l'œil attentif de notre président d'honneur Raymond Audibert, qui peut intervenir quand il le jugera nécessaire s'il détecte une irrégularité ou un défaut de procédure.

Il est fait lecture des noms des membres du Conseil d'Administration, tous répondent présent à l'appel de leur nom.

Messieurs les membres du conseil d'administration sortants,

Serge CAPDEVIELLE,

Vice-président délégué

Assure le remplacement du président en son absence.

Jean-Claude SALES,

responsable repas présent

à tous les repas, fait les

Courses, prépare les plats.

Yves DUSSILLOLS.

Directeur de battue

place les tireurs, bonne connaissance des terrains, Plantation et Château Carbonnieux

- Souhaitez-vous assurer un nouveau mandat dans la fonction que vous occupiez jusqu'à ce moment ? Les réponses sont :

Oui X Non

Oui X Non

Oui X Non

Le président s'adresse à l'assemblée : Une personne présente souhaite-t-elle entrer au conseil d'administration pour y occuper l'un des deux postes (responsable repas ou Directeur de battue) ? En l'absence de nouvelles candidatures à l'un de ces postes, il est procédé au vote d'approbation de la composition du nouveau Conseil d'Administration par l'Assemblée.

A l'unanimité des présents et des adhérents représentés par un pouvoir, les trois membres du Conseil d'Administration :

Messieurs S. Capdevielle, J. C. Sales, Y. Dussillols sont réélus pour trois ans dans leur poste respectif.

La composition du nouveau conseil d'administration est établie pour un an. Nous allons procéder maintenant à l'élection du nouveau bureau. Elle est de la responsabilité du Conseil d'Administration.

Réunion du conseil d'administration, Puis vote d'approbation de l'assemblée.

Le président demande une suspension de séance de quelques minutes de façon à procéder à la composition du nouveau bureau par le nouveau Conseil d'Administration. Il s'agit de désigner nominativement le vice-président.

Le président demande aux membres du Conseil qui nous font face de bien vouloir nous rejoindre autour de cette table pour procéder à un vote à main levée.

1) La question leur est posée : Parmi vous, y a-t-il des candidats au poste de vice-président délégué ?

2) Aucun candidat ne s'est présenté pour le poste renouvelable du bureau, le vote ne fait apparaître aucune voix contre la candidature de S. Capdevielle, ni aucune abstention.

Monsieur Serge Capdevielle est donc reconduit à l'unanimité des Membres du Conseil pour trois ans au poste de vice-président délégué sous réserve que ce vote soit approuvé par l'Assemblée.

Reprise de la séance de l'Assemblée Générale ordinaire

- Il est procédé à l'approbation par l'Assemblée de la décision du Conseil, pour le membre du bureau réélu.

La décision du Conseil étant approuvée par l'Assemblée à l'unanimité des présents et des détenteurs d'un pouvoir, la composition du Bureau est donc établie définitivement pour un an. Cette composition est inchangée.

A l'occasion de ce renouvellement, il est rappelé qu'un administrateur et à plus forte raison un membre dirigeant du bureau doit avoir un comportement exemplaire :

- vis-à-vis de chaque adhérent : secours, respect, partage, camaraderie, convivialité, entre-aide.

- vis-à-vis de l'association : solidarité et dévouement, respect absolu des consignes de sécurité, des statuts et du règlement intérieur.

Les divers procès-verbaux sont signés en trois exemplaires par le président, le secrétaire, le président d'honneur.

6) PREVISIONS POUR LA SAISON 2014-2015

Le gibier lâché : Au cours de l'année 2013-2014, aucun chasseur n'a exprimé un mécontentement quelconque à propos de la qualité du gibier, au contraire, nous n'avons recueilli que des sentiments de satisfaction. Il a donc été décidé de reconduire notre commande chez Mme Borowyez afin de conserver cette même qualité. Nous avons passé un contrat minimum établi sur 70 cartes « saison entière » payantes, soit un nombre de faisans par lâcher de 85. (Rappel : Ce contrat est déjà passé nous ne pouvons déceintement pas attendre l'AG en raison de sa date tardive).

Le calendrier officiel lâchers et battues est affiché à l'entrée de la salle, il vous sera distribué lors de la vente des cartes.

L'éleveur Mme BOROWYER (Mios) nous a fait parvenir les prix HT du gibier pour 2014-2015 :

3 centimes d'augmentation pour le faisan et pas d'augmentation sur le perdreau.

Pour le faisan, garanti 22 semaines : **8,68 € HT** ; Pour le perdreau, 22 semaines : **6,73 € HT**

La TVA appliquée, sera probablement au même taux qu'actuellement soit 10% pour 2014-2015,

Coût **TTC** : **9,55 €** pour le faisan et **7,40 €** pour le perdreau.

Prévision de Recette : 130 X 70 = 9100 € ; Prévision d'achat de gibier : 8750 €
--

Organisation des lâchers : **10 lâchers sur l'année dont 8 lâchers de 85 faisans, 2 lâchers mixtes de 60 faisans et 75 perdreaux.**

- Le nombre de lâchers pourra être porté à 11, et le nombre de faisans par lâcher sera plus important si le nombre de chasseurs est suffisant.
- Si le nombre de cartes vendues à la date de l'ouverture de la chasse dépasse 80, le contrat sera ajusté en conséquence dès les premiers lâchers.
- Je vous demande donc de prendre vos cartes avant l'ouverture, pendant les permanences prévues à cet effet, à la mairie de Villenave, à l'adresse du siège ou pendant le forum de Villenave.

Les cartes : **Annonce des dates de vente de cartes pour la saison 2014- 2015 !**

La vente des cartes débute deux semaines avant la date de l'ouverture : la date d'ouverture est le **dimanche 14 septembre, le 1^{er} lâcher aura lieu le samedi 13 septembre entre 14 et 16 h.**

La vente des cartes aura lieu :

- Tous les matins de 9h à 12h, du lundi 1^{er} septembre au vendredi 5 septembre à la mairie de Villenave d'Ornon, la salle sera indiquée à l'entrée de la mairie (deuxième porte vitrée).
- Toute la journée du samedi 6 septembre vente au Forum des Associations de Villenave, à l'Espace d'Ornon, (consulter le plan pour trouver le stand de l'ACVOT)
- Tous les jours de 10h à 19h du lundi 8 septembre au vendredi 12 septembre au siège, dont l'adresse est mentionnée ci - dessous
8 rue Georges Courteline à Villenave d'Ornon - (tél : 05 56 75 87 69)
- Le Forum de Talence a lieu le 6 septembre soit à la même date que celui de Villenave, nous ne pourrons pas y être présents.

Les tarifs en vigueur pour la saison 2014-2015, sont inchangés par rapport à 2013-2014

Carte pour la saison :	130 € ;	Extérieurs ne donnant pas le timbre :	135 €
Carte demi-saison :	105 € ;	Extérieurs ne donnant pas le timbre :	110 €
Carte invités 1 jour :	40 € ;		
Carte migration :	45 € ;	Extérieurs ne donnant pas le timbre :	50 €

Les battues : Le plan de chasse sera de **10 chevreuils et de 1 cerf.**

Pour le lièvre et chevreuil : comme l'an passé, Les battues spécifiques « lièvre » sont supprimées, l'autorisation de tirer le lièvre sera donnée lors de certaines battues au chevreuil - Le nombre de battues au chevreuil est augmenté, selon les conseils de la Fédération.

Pour le sanglier, Une liste est ouverte à l'entrée de la salle pour les amateurs de cette chasse. Pour les non-inscrits et si vous souhaitez y participer faites le savoir en nous donnant vos nom et N° de téléphone.

La destruction des nuisibles (renard, fouine), sera poursuivie en 2015 d'avril à juin. Si vous souhaitez voir moins de faisans tués par le renard, alors venez participer aux battues. Le calendrier spécifique est affiché, il est distribué lors des battues au renard du mois de mars à tous les présents.

Actuellement, afin de protéger les cultures du déterrage du maïs semé par le voisin, à la ferme de l'Ombrière, une grande opération d'agrainage de dissuasion est lancée par la fédération le long de la piste des Cuges et sur celle qui conduit au Las à travers la propriété de Mr Courrège de l'autre côté de l'Ombrière. Ils ont agrainé aussi sur le pipeline, le long du clôturé côté st Jean d'Ilac au lieu dit « France ». Ceci pour éviter que les animaux ne pénètrent sur les zones sensibles.

De notre côté nous agrainons le long de notre chasse du parking 4 et faisons une boucle à l'intérieur de notre territoire comme indiqué en noir sur la carte présentée à l'entrée de la salle. Du 4 au 3, puis au 8, puis au 5, du 5 au 1 et du 1 au 2 puis allée de la palombière.

Garderie et Contrôle des entrées sur le territoire : L'action entreprise à l'encontre du chasseur qui se croyait partout chez lui semble avoir porté ses fruits, on ne le voit plus chez nous que je sache.

Chez nous, le droit de passage pour ST Jean d'Ilac sur le terrain de Villenave est toujours interdit afin d'éviter toute confusion entre le droit de poursuite du gibier et l'autorisation d'emprunter une allée principale pour rejoindre le terrain des Cuges. Exception est faite pour trois personnes âgées qu'il n'est pas concevable de pénaliser et qui ont été nominativement désignées.

Toute entrée est soumise à l'autorisation d'un garde ou d'un dirigeant de l'ACVOT. Messieurs les gardes, je compte sur vous pour surveiller avec fermeté les intrus. Si vous chasseur, apercevez un intrus alertez immédiatement les gardes.

Loyer du territoire : Le loyer est inchangé il sera donc de 9939 € pour 2014-2015.

Les travaux de girobroyage, Les travaux commenceront fin juillet début août, avec notre tracteur et un gyro broyeur équipé d'un boîtier tout neuf. Notre grand spécialiste des espaces verts, Bernard Gardère, s'acquittera de la rude tâche d'effectuer les travaux de girobroyage. Nous organiserons une réunion pour se mettre d'accord sur quelques allées à faucher dans les semis pour que tout le monde accède au couvert mais il n'y aura qu'un seul passage de gyro broyeur.

Les allées seront préalablement parcourues à pied par un aide pour signaler les éventuels dangers ou souches, une liaison radio sera établie avec Bernard. Nous aurons besoin de monde en semaine ou weekend, inscrivez – vous sur la liste « **volontaires layons de tir** ». Si vous n'avez pas pu vous inscrire téléphonez à Bernard ou au siège.

Les subventions Nous avons parlé dépenses, parlons recettes. Cette année la mairie de Villenave d'Ornon nous a accordé une subvention de 8450 € soit donc 450 € de plus que l'an passé, cela devrait nous permettre de **pérenniser les actions de girobroyage et de nettoyage**, c'est à dire payer l'assurance du tracteur, le carburant et produits d'entretien, et faire face à certaines réparations de pièces d'usure, dédommager Bernard pour ses frais kilométriques. Mais la fédération annonce une subvention plafonnée à 300 € pour les layons de tir, alors que l'an dernier elle était de 450€.

La subvention de Talence est pour le moment de 1000€ ; donc moins 200€. Remercions encore les mairies de nous accorder des subventions conséquentes, sans cette aide, il n'y aurait pas d'Asso de Chasse populaire à Villenave. Nous ferons en sorte que le budget soit équilibré la saison prochaine, si les chasseurs sont au rendez-vous. Du point de vu des prévisions, notre association est donc en bon état de marche et dans un bon état d'esprit, mais il faut rester vigilant ! Ne pas être trop gourmands c'est-à-dire ne pas vivre au-dessus de nos moyens et se montrer fier d'être chasseur, c'est-à-dire participer aussi aux battues, au maintien en ordre de la nature et des installations. Vous pouvez compter sur moi pour y veiller.

Les manifestations seront les mêmes que l'an passé nous comptons sur votre aide.

- Les forums, les repas de battues les jours de lâchers, l'opération de nettoyage (développement durable) le repas de fin d'année 2014-2015... Dans l'immédiat:

- Le repas de chasse 2014, dont vous avez pris connaissance du menu, du prix, de la date : qui est **le 7 juin**, on attend le coupon retour et le chèque pour l'inscription. C'est le moment aujourd'hui de vous inscrire pour ceux qui ne l'ont pas encore fait...

- Nous comptons sur votre aide pour la préparation du site (installation des bâches, mise en place des tables, tonte des abords etc...). Il est prévu de commencer au moins une semaine avant le 7 juin. La date est à définir maintenant pour le premier jour de travail, nous proposons le jeudi pour nous laisser la possibilité d'intervenir encore le vendredi en cas de difficultés. Une liste des volontaires est affichée à l'entrée de la salle, merci de vous inscrire. Nous aurons encore besoin de faire du bois pour l'hiver, certains aiment bien trouver de quoi se réchauffer, il paraîtrait normal qu'ils aient envie de participer à la réalisation du tas de bois, inscrivez-vous sur la même feuille, on ne manquera pas de vous appeler !

- Il y aura aussi le repas du renard pour ceux qui participent aux battues administratives ; la date de principe est fixée fin juin sur le terrain de Villenave d'Ornon, après la dernière battue administrative de la saison à Villenave.

Les prévisions pour 2014-2015 sont approuvées à l'unanimité par l'Assemblée.

6) QUESTIONS DIVERSES

L'assemblée n'a pas éprouvé le besoin de poser de questions, donc tout semble clair, un mot de conclusion.

7) CONCLUSION

• Retenez que notre association de chasse fonctionne normalement à ce jour, son existence n'est pas en péril dans un proche avenir, restons attentifs aux effectifs, sachons dire que nous sommes ouverts aux chasseurs extérieurs qui n'ont pas de terrain de chasse, encourageons nos jeunes à prendre l'air.

Après avoir écouté le satisfécit de Monsieur le maire pour la bonne marche de l'Association de chasse dans un contexte économique parfois difficile, nous le remercions encore une fois d'avoir été parmi nous aujourd'hui et de nous aider comme il le fait.

•Merci à toi André de ne pas nous oublier, de plaider sans relâche notre cause auprès des autorités de Talence, nous savons bien que nous n'avons que peu de chance d'être entendus et que nous n'y sommes pas les biens aimés. Il est vrai qu'il n'y a pas beaucoup de chasseur talençais, mais il n'appartient qu'à eux de venir nous rejoindre.

•Nous remercions également Raymond, lui qui veille avec impartialité dans sa grande sagesse sur le bon déroulement des procédures, considérant depuis toujours notre association avec bienveillance et content qu'elle poursuive son chemin.

•C'est formidable, plus personne n'a de remarque, à croire que tout va bien pour tout-un-chacun. S'il vous revenait à l'esprit une question qui vous tient à cœur, sachez que chez nous, la boîte de dialogue est maintenue ouverte toute l'année.

•Voilà notre réunion s'achève, l'ordre du jour est épuisé, je vous remercie chaleureusement d'avoir participé activement on bon déroulement de cette séance.

Selon l'expression consacrée, les absents non excusés ont gagné le droit de se taire, ne manquez pas de le leur faire savoir.

•Ceci dit, partageons maintenant en toute quiétude et optimisme le verre de l'amitié auquel nous invite monsieur le maire.

La séance est levée à 11 h 30

Le président : J.M. ANGLES

Le secrétaire : J.J JUVIN